

quelques pages, d'analyser leur règne, comme l'a fait M. de l'Epinois ; toutefois nous pensons devoir nous arrêter sur celui de Boniface VIII.

Le vicaire de Jésus-Christ, le 1er novembre 1302, réunit un concile général, "et, afin de travailler à la réformation du royaume de France, à la correction du roi et au bon gouvernement de ce pays," lança une menace d'excommunication contre Philippe le Bel. Celui-ci répondit en faisant brûler la bulle pontificale et en opposant les Etats généraux de Paris au concile, comme si les Etats-généraux pouvaient s'attribuer la juridiction des clefs. Un certain Pierre Dubois, que l'on dirait inspiré par certaines idées contemporaines, proposa "*de supprimer le pouvoir temporel et de faire accepter une pension égale aux revenus, parce que, disait-il, le souverain Pontife est tellement surchargé des soins spirituels, qu'il est considéré comme ne pouvant, sans préjudice des choses spirituelles, vaquer utilement au gouvernement du temporel* (p. 181)." A la suite de ces tristes pourparlers laïcs, Nogaret fut dépêché pour signifier au Pape sa déposition ; on sait le reste ; *in eum manum injecrunt*, dit le cardinal Boccasino. Telle est la réponse que nous ferons avec M. de l'Epinois à ceux qui doutent qu'il ait frappé le Pape au visage.

La bulle *Unam sanctam*, qui promulgue les conclusions du concile du 1er novembre 1302, a beaucoup occupé les historiens. Afin de ne pas errer dans ces matières délicates, nous avons recours au cardinal Mathieu. "Cette bulle, dit l'éminent archevêque de Besançon, rappelle la distinction des deux puissances, et la subordination des rois aux Papes, non en raison du domaine, mais en raison du péché ; c'est à dire non comme souverains, mais comme chrétiens et comme pécheurs." Boniface, qui mourut le 13 octobre 1303 en pardonnant à ses ennemis, eut pour successeur Benoit XI, qui fut remplacé par Clément V, lequel se fixa à Avignon. Avec ce Pontife commencent les démêlés de la Papauté avec l'Allemagne. Louis de Bavière imite Philippe-le-Bel, et le récit de cette lutte occupe tout le chapitre V ; on nous permettra de ne pas aborder l'analyse de ce chapitre, non plus que des deux suivants, qui s'occupent des Visconti et des Antipapes, le récit est rempli par une telle abondance de faits qu'il est impossible d'abréger. Ce qui ressort de ces pages, c'est que malgré les tristesses de l'Eglise, malgré ses dououreuses épreuves, une idée généreuse prédomine, c'est le rôle civilisateur et éminemment patriotique des souverains-pontifes. Quelquefois ils faiblissent, non point par le côté doctrinal, Dieu leur a promis l'inaffabilité, mais au point de vue de la conduite privée ; mais ceux qui ne faiblissent pas luttent avec un courage et un désintéressement admirables. Dans le chapitre VIII, M. de l'Epinois nous a raconté, pièces en mains, les efforts généreux des papes Martin II, Eugène IV, Nicolas